

Conseil municipal du 13 mars 2018

Ordre du jour

POINT n° 1 **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 décembre 2017**

POINT n° 2 **Affaires financières**

- a- Rapport d'orientation budgétaire
- b- Attribution de subventions aux sapeurs-pompiers

POINT n° 3 **Affaires techniques, d'urbanisme et environnementales**

- a- Reconduction de la politique de soutien au ravalement de façades
- b- Approbation de l'APD du programme pluriannuel de voirie rues Kléber et Malraux
- c- Mise en place d'un système de vidéo protection (lot n° 1) : protocole d'accord transactionnel
- d- Cession d'une parcelle de terrain rue du Riegelsbourg à la SCI HPC représentée par M. Pascal HERTH
- e- Vente de l'immeuble situé 9 faubourg des Vosges à M. Serge CIARLETTA
- f- Alignement de voirie – cession de parcelles à la copropriété de la rue St-Jacques en régularisation des limites de propriété
- g- Régularisation de la rue des pèlerins – délibération rectificative

POINT n° 4 **Affaires de personnel**

- a- Adhésion à la procédure de passation d'une convention de participation en Prévoyance mise en concurrence par le Centre de Gestion

POINT n° 5 **Affaires péri-scolaires, enfance, jeunesse et sport**

- a- Retour à la semaine de 4 jours à la prochaine rentrée scolaire
- b- Signature du Contrat Enfance/Jeunesse 2017-2020
- c- Attribution de subventions à diverses associations sportives
- d- Mise en place d'une nouvelle fosse de réception dans la salle de gymnastique du centre sportif F. BOURGER
- e- Avis sur la fusion de la direction des écoles maternelle et primaire du Blosen (*délibération remise en séance*)

POINT n° 6 **Affaires forestières**

- a- Approbation de l'attribution de bois de service pour 2017
- b- Approbation de l'état d'assiette 2019 des coupes à marteler

POINT n° 7 **Affaires culturelles**

- a- Attribution d'une subvention à ACCES pour l'organisation du grand marché du Pays Thur-Doller

POINT n° 8 **Affaires intercommunales**

- a- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil de la CCTC dans le cadre d'un nouvel accord local

POINT n° 9 **Communications**

- a- Décisions prises en vertu des délégations de pouvoir attribuées à M. le Maire